**Mercredi 3 novembre 2021**

**Pose de la première pierre du Bâtiment A3**

**Discours du Président Edouard Fritch**

Mesdames et messieurs les ministres,

Monsieur le sénateur

Monsieur le président de l’assemblée de la Polynésie française,

Monsieur le maire de Papeete,

Monsieur le président du CESEC,

Mesdames et messieurs les représentants

Mesdames et messieurs les directeurs d’établissements et chefs de services du Pays,

Monsieur le directeur général des services de la commune de Papeete,

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je suis ravi de vous retrouver ici aujourd’hui pour la pose de cette première pierre du Bâtiment A3.

La construction de ce nouveau bâtiment s’inscrit dans la suite logique de ses deux prédécesseurs, je veux parler des bâtiments A1 et A2.

Le premier a été mis en service en 1975 et regroupait alors :

* Le service des finances et de la comptabilité,
* le service des archives,
* le service des affaires administratives,
* le service du personnel,
* le service des travaux publics et des mines, qui deviendra ensuite la direction de l’équipement,
* le service de l’aménagement et de l’urbanisme (actuelle direction de la construction et de l’aménagement).

La mise service du bâtiment A2 en 1985 a vu :

* l’extension du service des finances,
* l’extension de la direction de l’équipement,
* l’installation du service des contributions qui était auparavant à Motu Uta
* et l’installation en ses murs, de plusieurs ministères des gouvernements successifs.

La bonne gestion des deniers publics nous commande à faire des choix pragmatiques pour accompagner l’incontournable évolution de nos services administratifs, en rapport à l’évolution de notre statut d’autonomie.

Entre le premier « statut d’autonomie de gestion » de 1977 et l’actuel statut, le Pays n’a pas cessé de s’affirmer dans l’exercice de ses compétences, tout en s’inscrivant dans le droit fil du principe constitutionnel de la « libre administration de la collectivité ».

Ce bâtiment s’inscrit dans une démarche de rationalisation et de performance de l’administration qui se formalisera dans le schéma directeur de l’immobilier des services qui vous sera prochainement présenté et dont *les principes seront* :

1. Privilégier l’hébergement des services administratifs dans le parc immobilier du Pays
2. Penser usages, efficacité et simplicité pour les usagers
3. Regrouper et mutualiser des espaces et les fonctions
4. Standardiser les modes d’occupation et de fonctionnement
5. Prendre en compte l’épanouissement professionnel des agents
6. Réduire l’impact environnemental des bâtiments

Ce nouveau bâtiment administratif sera la figure de proue de la démarche qualité que nous avons initié avec mon ami Albert SOLIA pour améliorer la vie administrative des usagers, ce qui est un engagement important de notre mandature, et l’épanouissement professionnel des agents de l’administration.

Cette infrastructure moderne et accueillante pour les usagers regroupera *a minima* les services de : la Direction du budget et des finances (DBF), le SEFI (service de l’emploi), la Direction générale des ressources humaines (DGRH) et la Direction du travail.

C’est dire l’importance de cette première pierre.

Le coût total de cette opération, 3,2 Milliards de F.CFP, est supporté pleinement par le Pays car il s’intègre dans l’ambition du plan de relance. C’est à l’heure actuelle l’investissement le plus important porté par la collectivité. Il représente une part appréciable de la commande publique en faveur du soutien aux entreprises du BTP, en vue de la relance économique du fenua. Je n’ai aucun doute sur le fait que cet effort participera à promouvoir le retour de la confiance de nos investisseurs locaux.

Cet investissement permettra également de rationaliser l’immobilier mis à disposition de nos services.

En effet, parmi les bâtiments occupés par notre administration, tous ne sont pas la propriété du Pays car le parc immobilier domanial ne permet pas d'héberger l'ensemble des services administratifs. Aussi, la collectivité a recours à des baux auprès de propriétaires extérieurs (privés, établissements publics, communes, etc.) pour le compte de certains services.

Ainsi, selon une étude menée récemment par la direction des affaires foncières, vingt-deux services du Pays sont logés dans le parc locatif au sein de 38 bâtiments pour un coût annuel de 462 millions de FCP/an.

47% des prises à bail sont situées à Papeete, elles représentent près de 400 millions de francs par an.

Ce futur bâtiment permettra, avec le relogement des services de générer une économie de location de l’ordre de 150 millions de francs par an.

\*\*

De plus, la démarche « qualité environnementale du bâtiment » (QEB) est intégrée au cœur de la conception du projet. Cette démarche consiste en la traduction du développement durable dans la construction avec pour ambition, la réduction des conséquences de cet ensemble immobilier sur l’usager et l’environnement.

Cependant, si l’opération ne vise pas l’obtention de la certification QEB, à proprement parler, le gouvernement affiche sa détermination à construire un bâtiment à l’impact environnemental réduit et à un coût d’exploitation optimisé.

Par ailleurs, la conception du projet a été pensée pour garantir l’accueil et l’accessibilité du public par la mise en place d’une zone d’accueil de type « guichet unique » commune à l’ensemble des services administratifs et d’un stationnement en sous-sol accessible au public. Ceci permettra aux usagers de faire leurs démarches administratives sur place ou d’être orientés vers les différents services avec un schéma de circulations intérieurs simple et intuitif.

Les locaux tel que les salles de réunions, archives, sanitaires/vestiaires et salle de sport seront mutualisés afin d’optimiser l’occupation de l’espace.

Plusieurs réunions de programmation ont été tenues avec les services utilisateurs pour aboutir à la conception d’un ouvrage, en « béton armé » et en superstructure de sept niveaux (RDC à R+6) pouvant offrir plus de 5500 m² de surface de bureaux, avec un parking souterrain aménagé sur deux niveaux (R-2) pour une centaine de places.

Le besoin en stationnement sera complété par une centaine de places dans le parking en silo dont nous avons posé la première pierre la semaine dernière.

Enfin, je souhaite remercier non seulement les bâtisseurs mais également la direction de la modernisation de l’administration qui a su jouer un rôle de coordination considérable auprès de l’ensemble des services. En effet, je sais que l’éducation au changement et à la mobilité est un long chemin que nous devons parcourir et je compte sur vous pour continuer d’insuffler et intensifier cette dynamique.

Le chantier est clôturé, les salariés sont prêts à piocher et les fonctionnaires sont préparés à supporter les sonorités d’un désagrément temporaire pour un confort futur nettement amélioré. La construction peut donc commencer avec force et vigueur. Je félicite sincèrement les équipes du ministère des Grands travaux, en particulier la Direction de l’équipement et son arrondissement bâtiment, car le calendrier a été tenu dans un contexte particulièrement délicat.

Le chantier est prévu pour durer 27 mois de travaux hors intempéries et aléas, soit une perspective de livraison en janvier 2024.

La maîtrise d’œuvre générale pour ce projet, après concours, est confiée au groupement représenté par le cabinet d’architecture Bertrand Portier Architecte (BPA), auquel je laisserai le soin de présenter les caractéristiques de cet édifice.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite réussite à ce beau projet.